

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi



ATTESTATION D'AUTHENTICITE



Je soussigné, Monsieur le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education (CNECE) certifie que l'attestation du Baccalauréat N°33107 / SE / 2026 / CNECE, délivrée à Monsieur : **Mahamadoun Hamadoun MINTA** né le **27/4/2009** à **San**, est authentique.

L'intéressé a été déclaré **admis** à l'examen du Baccalauréat Malien de la session de **Juin 2026** avec la mention **ASSEZ BIEN**, sous le numéro de place **26373**, au lycée **LMSK** de **KATI**, de la série **Terminales Sciences Exactes (TSE)**.

La présente attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Bamako, le 10/07/2026
Le Directeur,

Zeinou Agnissa MAÏGA
Chevaller de l'Ordre National

